PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN D'INFORMATION N°35 COVID-19

Vendredi 18 septembre à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020 les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de cas testés positif au Covid-19.
Par rapport au vendredi 11 septembre 2020, la Bretagne enregistre 1836 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **10 078** (+1836 depuis **vendredi 11 septembre**) ainsi répartis :

- **4044** (+934 depuis **vendredi 11 septembre**) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 1757 (+200 depuis **vendredi 11 septembre**) personnes résidant dans le Finistère ;
- 1888 (+387 depuis **vendredi 11 septembre**) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 1269 (+158 depuis **vendredi 11 septembre**) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

auxquelles s'ajoutent :

- 869 (+113 depuis **vendredi 11 septembre septembre**) personnes ne résidant pas en Bretagne ;
- 250 (+43 depuis **vendredi 11 septembre septembre**) personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 12 (+ 5 depuis **vendredi 11 septembre**) en service de réanimation ;
- 127 (+45 depuis **vendredi 11 septembre**) autres modes d'hospitalisation ;
- 1412 patients hospitalisés (+30 depuis **vendredi 11 septembre**) ont regagné leur domicile ;
- + 3 décès à déplorer depuis **vendredi 11 septembre** (soit 272 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ Les données détaillées par département se trouvent en annexe

Point de situation EHPAD :

- 122 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 67 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD

POUR S'INFORMER

0800 130 000
Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

→ Hotline du rectorat réservée aux personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire (de 8 à 12h et de 14h à 17h) **: 02 23 21 73 50**

→ Pour les arrêts de travail :
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- **www.gouvernement.fr/info-coronavirus**
- **www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus**
- **www.bretagne.ars.sante.fr**

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

BULLETIN D'INFORMATION N°35 COVID-19

Vendredi 18 septembre à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

TAUX D'INCIDENCE PAR TERRITOIRE

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

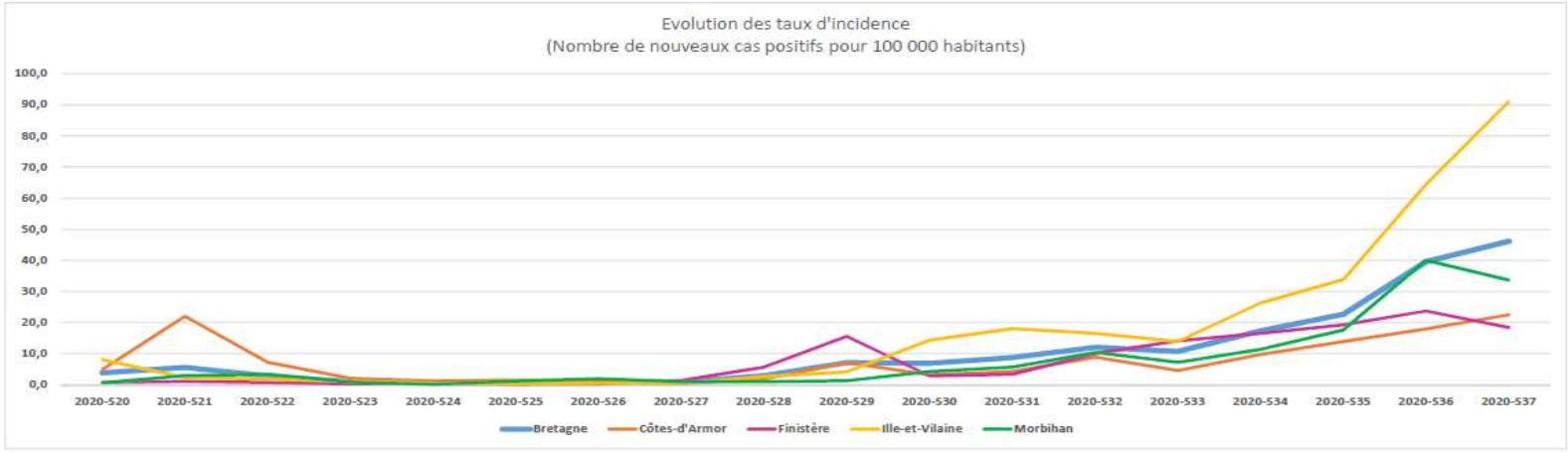
Suivi épidémiologique (Santé Publique France)

Les analyses s'appuient sur une extraction et un retraitement national des données de la plateforme centralisée des résultats des laboratoires (SIDEP) par Santé Publique France . **Les résultats des tests sont déclinés selon le lieu de résidence du patient** (sur la base de l'adresse de résidence du patient renseigné par le laboratoire), **que le prélèvement ait été réalisé par un laboratoire localisé ou non en Bretagne.** Le périmètre de ces analyses diffère donc de celui utilisé dans le cadre du suivi de la dynamique de dépistage qui se limite à l'activité des laboratoires bretons.

Répartition des nouveaux cas positifs (test PCR) domiciliés en Bretagne en 7 jours, par département de résidence

Région de résidence du patient	Zone de résidence du patient	Patients prélevés entre le mer 09/09/2020 mar 15/09/2020 — Nombre de patients	Nombre de patients positifs	Taux de positivité (%)	Taux d'incidence pour 100 000 habitants	Patients prélevés entre le lun 07/09/2020 dim 13/09/2020 — Taux d'incidence pour 100 000 habitants
France		**1 050 176**	**57 143**	**5,4**	**85,1**	**83,8**
Bretagne	Tous	44 590	1 621	3,6	48,5	46,1
	Côtes-d'Armor	7 590	152	2,0	25,5	22,5
	Finistère	11 004	209	1,9	23,1	18,4
	Ille-et-Vilaine	15 716	932	5,9	86,1	91,0
	Morbihan	10 280	328	3,2	43,4	33,6
	Rennes Métropole			**7,7**	**126,7**	**136,3**
	Brest Métropole			**2,4**	**33,8**	**21,9**

Source : SIDEP, extraction SPF



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté Égalité Fraternité

BULLETIN D'INFORMATION N°35 COVID-19

Vendredi 18 septembre à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, 428 100 **tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont 52 572 du lundi 7 au dimanche 13 septembre**.** Ils se répartissent :

- **20 310** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **12 275** tests PCR dans le Morbihan ;
- **12 635** tests PCR dans le Finistère ;
- **7 352** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

→ Les données détaillées par département se trouvent en annexe

A noter un taux de positivité de 3,4 % du lundi 31 au dimanche 6 septembre **(contre 1,9 % semaine précédente) en Bretagne**

- **Ille-et-Vilaine :** taux de positivité de 5,6 % ;
- **Morbihan :** taux de positivité de 2,8 % ;
- **Finistère :** taux de positivité de 1,7 % ;
- **Côtes d'Armor :** taux de positivité de 2,2 %.

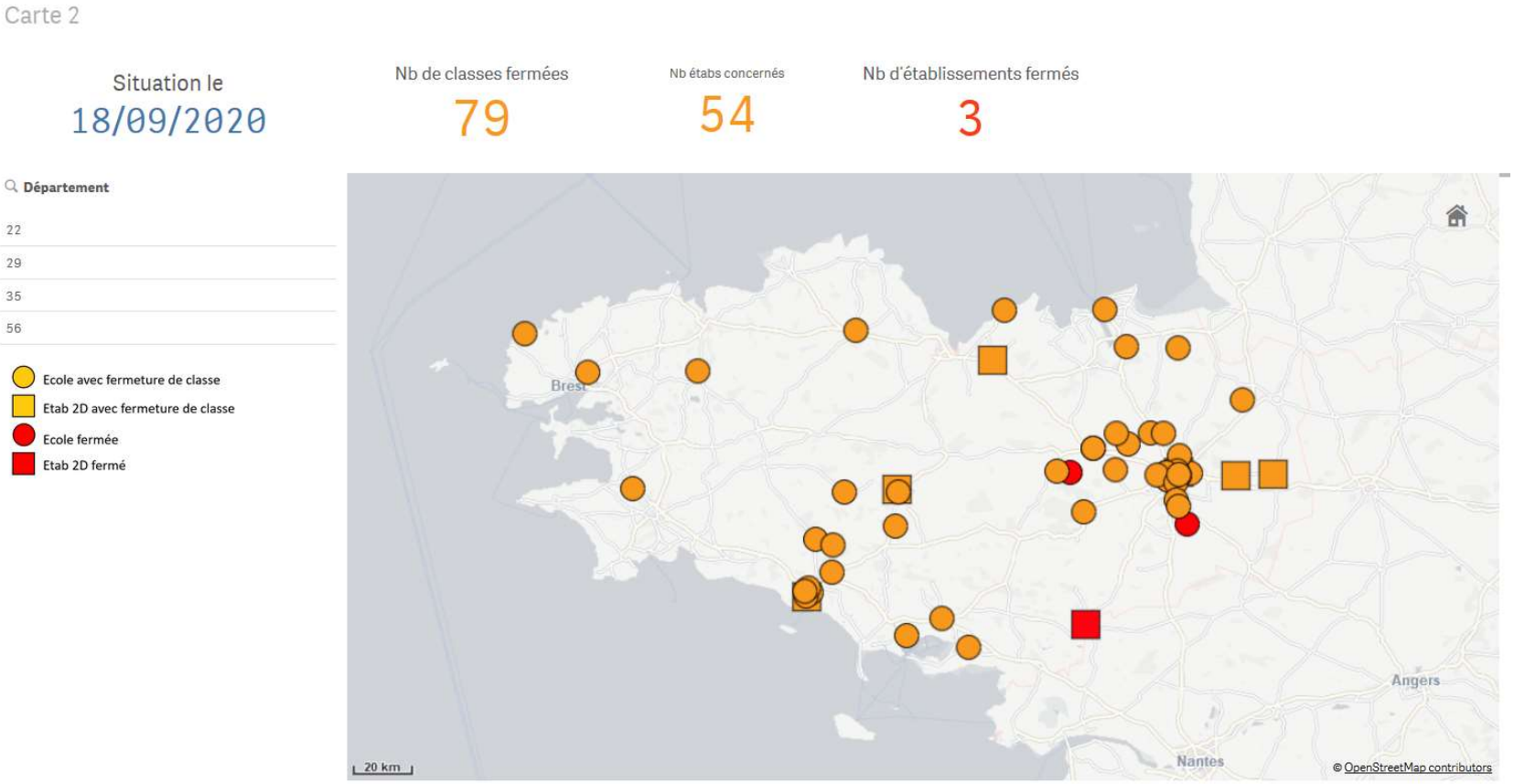
SUIVI DES CLUSTERS

17 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (-3 depuis vendredi 11/09/2020) :

- 10 en Ille-et-Vilaine (5 milieu scolaire et universitaire ; 3 en EHPAD ; 1 en établissement de santé ; 1 en sphère privée) ;
- 4 dans le Finistère (2 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 1 en établissement pour personnes handicapées) ;
- 2 dans le Morbihan (1 en milieu scolaire et universitaire, 1 en en sphère privée) ;
- 1 dans les Côtes d'Armor (1 en EHPAD)

CAS COVID EN MILIEU SCOLAIRE

Au 18 septembre 2020, **79 classes sont fermées** au sein de 54 écoles et établissements. **2** écoles et 1 établissement du second degré sont fermés.



Conformément au protocole sanitaire, toutes les personnes cas confirmés, élèves ou personnels, ont été placées en isolement et la recherche de contacts à risque a été mise en œuvre, afin de stopper la propagation du virus. S'il l'estime nécessaire, le préfet de département peut décider de la fermeture de tout ou partie d'un établissement, sur avis de l'ARS et des services académiques et en lien étroit avec les collectivités.

Dépistage : des priorités définies afin de garantir un accès rapide aux tests à tous ceux dont le diagnostic est indispensable pour casser les chaînes de transmission du virus

Le nombre de tests réalisés dans la région augmente en continu depuis le déconfinement grâce à la mobilisation active de l'ensemble des laboratoires du territoire. Depuis le 4 mai 2020, 428 100 tests PCR ont été réalisés en Bretagne, dont 52 572 du 7 au 13 septembre 2020, soit une progression de 17,1 % par rapport à la semaine précédente.

Cette stratégie, qui s'inscrit dans la doctrine « tester – tracer – isoler », doit être maintenue pour contenir l'épidémie. Cependant, l'allongement des délais de rendez-vous et de rendu des résultats, constatés ces derniers jours dans certains territoires, nécessite la priorisation de l'accès aux tests aux personnes qui nécessitent un diagnostic rapide.

Une doctrine de priorisation à deux niveaux :

Priorité 1 : examens à visée diagnostique - ***Ces personnes doivent disposer d'un examen dans les 24h et obtenir les résultats dans les 24h suivantes***.

- Personnes disposant d'une prescription médicale, personnes ayant des symptômes compatibles avec la COVID-19 ou encore sujets « contact », notamment ceux ayant été contacté par la CNAM ou les ARS dans le cadre des démarches de contact-tracing.
- Professionnels de santé et assimilés intervenant au domicile. Pour rappel, les professionnels de santé exerçant en établissement de santé ou en établissement médico-social doivent avoir accès un test au sein de leur structure de rattachement.

Priorité 2 : examens à visée de dépistage - ***Ces personnes peuvent se faire dépister mais ne sont pas prioritaires. Le rendu des résultats est fonction de la capacité du laboratoire à traiter dans les délais impartis les indications prioritaires***

- Toute autre situation non citée précédemment, notamment les personnes souhaitant disposer d'un test dans le cadre d'un voyage, ou des dépistages préventifs organisés dans des établissements scolaires, des services publics ou des entreprises, sans lien avec un risque précisément identifié.

L'ARS travaille par ailleurs avec les laboratoires pour assurer la prise en charge des personnes prioritaires.
C'est grâce au dépistage et à l'isolement des porteurs de la Covid-19 que nous serons collectivement en mesure de freiner la circulation du virus.

COVID-19 et jeunes : l'ARS Bretagne lance le 2e volet de sa campagne de communication "jeunes"

Au regard des données épidémiologiques, traduisant **un important taux de contamination à la Covid chez les 16-25 ans**, l'ARS Bretagne déploie une nouvelle campagne de communication. **Par rapport à la version estivale, les situations de vie ont changé mais les messages restent similaires : ils rappellent l'importance de maintenir les gestes barrières en toutes circonstances.**

Des situations de vie liées à la rentrée

Dans le contexte de la rentrée, l'ARS Bretagne a revu sa campagne de communication à destination des jeunes. La plage, le parc et la soirée ont laissé place au co-voiturage, au week-end en famille, à la soirée du jeudi, à la pause déjeuner ou encore à l'espace de travail partagé. Autant de situations de vie pour lesquelles il est indispensable de maintenir les gestes barrières.

Une campagne sur les réseaux sociaux

Ces messages de prévention, l'ARS Bretagne les diffuse, trois semaines durant, à compter du jeudi 17 septembre, sur Instagram, Snapchat et Facebook. Le plan média devrait permettre de toucher plus de 1,6 millions de personnes, soit plus de 80 % de la cible.

En conservant la même puissance des réseaux sociaux sélectionnés pour la campagne de cet été, une grande partie des mêmes internautes seront touchés. La répétition engendrée par chaque prise de parole et donc cumulée inscrira la campagne dans une stratégie de prise de conscience et de conviction.

Une campagne pédagogique

Sans stigmatiser les jeunes, la campagne se veut pédagogique : elle n'interdit pas la vie sociale, elle invite chacun à réduire, en cette période, ses interactions sociales.

Campagne estivale : des résultats très satisfaisants

Déployée en août selon un plan média similaire, la première vague de la campagne de communication à destination de jeunes a permis de toucher plus de 1,7 million de personnes parmi les 16/30 ans, cœur de cible de la campagne.
Parallèlement, l'ARS Bretagne a reçu le soutien de sportifs rennais. Edouardo Camavinga (Stade Rennais Football club) et Ilaria Arrighetti (Stade rennais rugby – section féminine) ont relayé les messages de prévention sur les réseaux sociaux. Merci à eux. Leurs interventions ont permis de toucher près de 100 000 personnes.

COVID-19 et jeunes : l'ARS Bretagne lance le 2e volet de sa campagne de communication "jeunes"











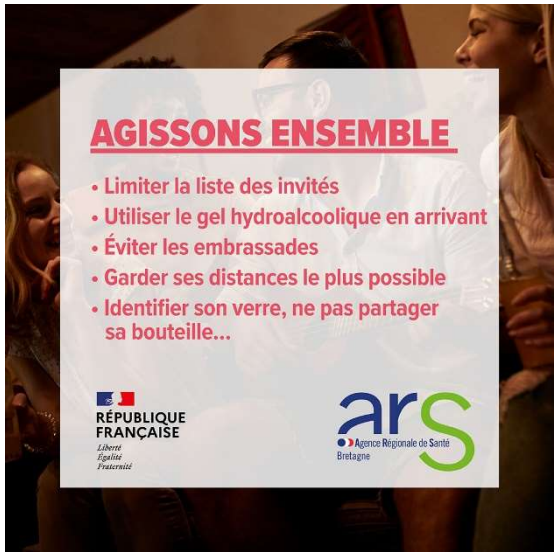



WEEK-END
EN FAMILLE
#12H/MAISON
COVID
NON ADMIS


SOIRÉE
ENTRE POTES
#20H/INTERPHONE4
COVID
NON ADMIS


COVID
NON ADMIS
SOIRÉE
DU JEUDI
#20H/CENTREVILLE


AGISSONS ENSEMBLE
• Éviter les embrassades
• Se laver régulièrement les mains
• Appliquer les 3 M en réunion de famille :
Mètre - Mains - Masque
• Porter son masque en présence de
personnes âgées, malades chroniques...
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne


AGISSONS ENSEMBLE
• Limiter la liste des invités
• Utiliser le gel hydroalcoolique en arrivant
• Éviter les embrassades
• Garder ses distances le plus possible
• Identifier son verre, ne pas partager
sa bouteille...
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne


AGISSONS ENSEMBLE
• Éviter les embrassades
• Garder ses distances le plus possible
• Porter son masque
• Se laver régulièrement les mains
• Ne pas partager son verre,
sa bouteille...
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

Covid-19 : isolement des contacts a risques
Réduction de la quatorzaine à sept jours

Le Premier ministre Jean Castex a annoncé, vendredi 11 septembre, que la durée d'isolement pour les cas contacts à risque au Covid-19 est ramenée à 7 jours, contre 14 jusqu'à présent. Selon le Conseil scientifique, après 7 jours d'isolement, le risque résiduel de contamination peut en effet être parfaitement maîtrisé par le port rigoureux du masque, ainsi que par le suivi scrupuleux des mesures d'hygiène et de la distanciation physique. D'un point de vue opérationnel, la mesure d'isolement se poursuit jusqu'au résultat du test PCR, qui doit être réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé. Elle ne prend fin qu'en cas de résultat de test négatif et en l'absence de symptômes évocateurs du Covid-19.

Fonctionnement de l'isolement pour les contacts à risque

J'ai été informé par l'Assurance maladie que j'ai été en contact rapproché avec un cas de COVID-19.

- Je m'isole pendant 7 jours à partir de la date du dernier contact avec le cas confirmé.
- Je suis en télétravail ou je bénéficie d'un arrêt de travail délivré par l'Assurance Maladie ou mon médecin traitant.
- Je prends immédiatement rendez-vous pour réaliser un test au 7e jour. Je suis cas contact : je suis prioritaire.
- Dans l'attente du résultat, qui intervient sous 24h, je reste en isolement.

Le résultat du test est positif ?

- Je poursuis l'isolement pour une durée de 7 jours supplémentaires à partir de la date du prélèvement du test.
- Les personnes partageant mon logement deviennent cas contact : elles doivent se faire tester à J+7.

Le résultat est négatif ?

- Ma période d'isolement est terminée.
- Pendant la semaine qui suit la levée de l'isolement, le port rigoureux du masque, le lavage régulier des mains et le respect scrupuleux de la distanciation physique est nécessaire. J'évite tout contact avec des personnes vulnérables.

Covid-19 : isolement des contacts a risques
Réduction de la quatorzaine à sept jours

Je développe des symptômes au cours de ces 7 jours d'isolement ?

- Je consulte ou téléconsulte mon médecin traitant.
- Je prends rendez-vous pour faire le test immédiatement. J'ai une prescription : je suis prioritaire.
- Je continue mon isolement en attendant le résultat du test, même après 7 jours.
- Je reste en télétravail ou bénéficie d'une prolongation de mon arrêt de travail prescrite par l'Assurance Maladie ou mon médecin.

Le résultat est positif ?

- Je poursuis l'isolement pour une durée de 7 jours supplémentaires à partir de la date de début des symptômes.

Le résultat est négatif ?

- Je continue l'isolement jusqu'à la date prévue initialement.
- Pendant la semaine qui suit la levée de l'isolement, le port rigoureux du masque grand public, le suivi scrupuleux des mesures d'hygiène (lavage régulier des mains) et de distanciation physique sont nécessaires. J'évite tout contact avec des personnes vulnérables.

Les patients diagnostiqués positifs au Covid-19 et les "personnes contact" en isolement à domicile bénéficient de suivis réguliers :
- un suivi sanitaire réalisé par les professionnels de ville (médecin traitant, autre médecin de ville). Selon la situation spécifique du patient, plusieurs modalités de prise en charge peuvent être envisagées par les professionnels de ville : téléconsultations régulières, suivi renforcé à domicile par des infirmiers, hospitalisation à domicile… ;
- un suivi de l'isolement. Le patient est contacté par les services de l'Agence régionale de santé pour s'assurer du respect des consignes d'isolement et de la bonne application des mesures associées. Le cas échéant, le patient peut signaler un besoin d'accompagnement spécifique (social, logistique, psychologique). Il est alors dirigé vers la cellule territoriale d'appui à l'isolement pilotée par la préfecture de son département.

L'isolement est le meilleur moyen pour éviter de contaminer d'autres personnes. Il permet notamment de protéger les personnes les plus fragiles et de briser les chaînes de contamination.

Le département d'Ille-et-Vilaine classé en zone de circulation active du virus

En raison de la recrudescence des cas de Covid-19, **le département d'Ille-et-Vilaine a été classé en zone de circulation active du virus (rouge) le 13 septembre 2020** par le décret n° 2020-1128 du 12 septembre 2020 modifiant le décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19. En conséquence, la préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine a décidé de prendre de nouvelles mesures, adaptées au contexte local, afin de réduire la propagation du virus.

La décision de passage en zone de circulation active du virus s'appuie sur l'appréciation du profil épidémiologique de chaque territoire, à la suite de l'analyse d'un ensemble d'indicateurs produits par Santé publique France. Une zone de circulation active du virus se caractérise principalement par un taux d'incidence supérieur à 50 pour 100 000 habitants et une dynamique épidémique défavorable.

Depuis plusieurs semaines, la circulation de la Covid-19 s'intensifie dans le département d'Ille-et-Vilaine. L'**évolution défavorable et rapide de la situation sanitaire**, avec un taux d'incidence qui s'élevait le 14 septembre à 86,4 contre 40,85 au 4 septembre, est particulièrement importante dans la métropole de Rennes, où le brassage de populations et les rassemblements sont propices à une diffusion rapide du virus.

Le classement d'un département en zone de circulation active du virus entraîne des **mesures obligatoires**, effectives depuis ce 13 septembre en Ille-et-Vilaine, telle l'obligation pour les ERP de type CTS, L, PA, P, R, X (cinémas, salles de spectacles…) accueillant du public en statique de respecter une distance minimale d'un siège entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.
En outre, conformément aux articles 49 et 50 du décret du 10 juillet 2020 modifié, ce classement confère à la préfète d'Ille-et-Vilaine, sur avis du directeur général de l'ARS Bretagne, la possibilité de prendre des **mesures complémentaires** de restriction de circulation des personnes ou de suspension d'activités, afin de freiner la propagation du virus, si la situation le nécessite. Elle peut également interdire ou réglementer l'accueil du public dans des établissements recevant du public (ERP), interdire la tenue des marchés, interdire ou réglementer rassemblements et réunions.
Ainsi, en concertation avec le président du Conseil départemental et la présidente de Rennes Métropole et dans le dialogue avec le monde économique, la préfète a décidé :

- l'**interdiction des événements de plus de 5 000 personnes** : aucune dérogation ne sera délivrée aux organisateurs qui doivent, par conséquent, veiller à limiter la jauge d'accueil des manifestations ;
- la **fermeture anticipée des débits de boissons de la ville de Rennes** à 23h du 16 au 30 septembre.

Le département d'Ille-et-Vilaine classé en zone de circulation active du virus

Pour renforcer le **volet préventif**, l'ARS Bretagne, qui a déjà organisé en partenariat avec la préfecture et les communes des opérations de dépistage dans le département, poursuit et intensifie ce dispositif. Les actions de communication et de sensibilisation aux gestes barrière et au dépistage seront par ailleurs renforcées, notamment à l'égard des étudiants et des jeunes adultes. Des actions de prévention et de dépistage seront également organisées avec les universités. L'enjeu est de **protéger les personnes les plus fragiles contre la recrudescence du virus sur le territoire**.

De telles mesures s'articulent avec celles prévues par le plan métropolitain de prévention et de protection renforcées, dont le niveau 2 a été activé le 9 septembre, conduisant à une extension du port du masque dans les zones les plus densément peuplées de la métropole jusqu'au 30 septembre.

La préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine, Michèle Kirry, en appelle au civisme et à la responsabilité de tous les habitants du département. **C'est collectivement et individuellement que nous pourrons freiner la propagation du virus et éviter une dégradation de la situation, qui conduirait à des mesures plus restrictives encore, afin d'assurer la protection de tous**.

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

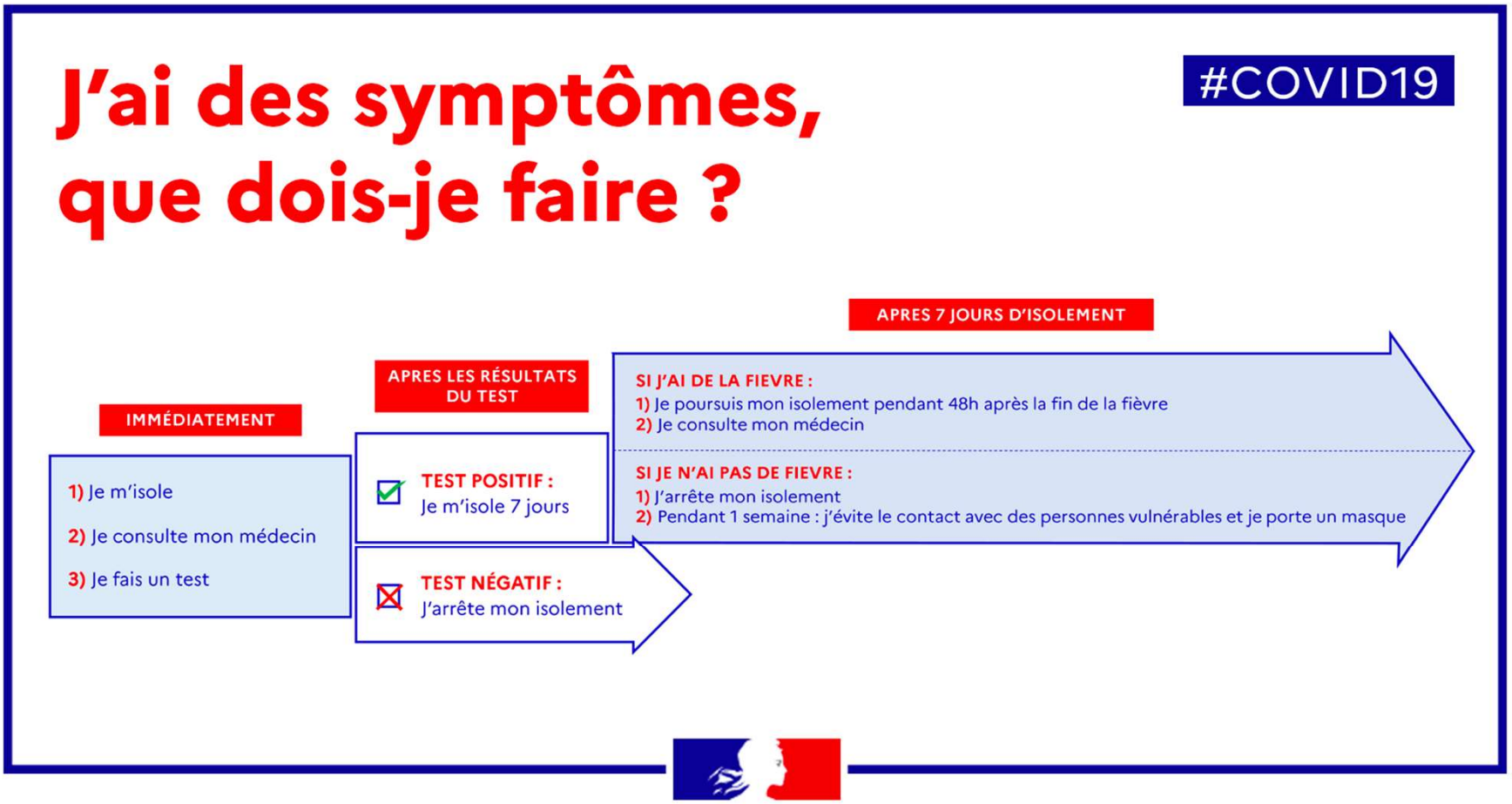


Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

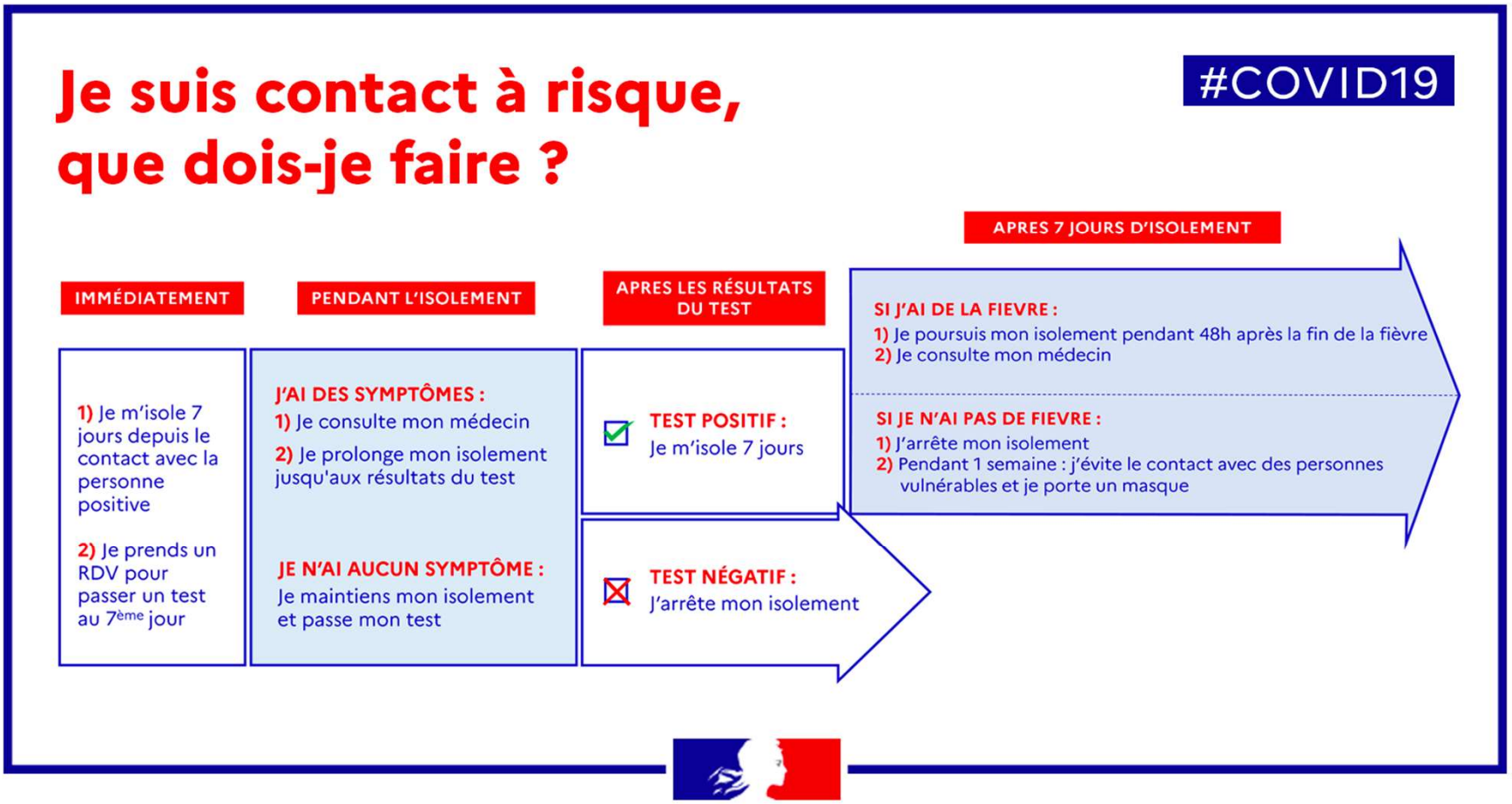


En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?



CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1. Bien se laver les mains



2. Mettre les élastiques derrières les oreilles

ou



Nouer les lacets derrières la tête et le cou



3. Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



1. Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



2. Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



3. Bien se laver les mains à nouveau

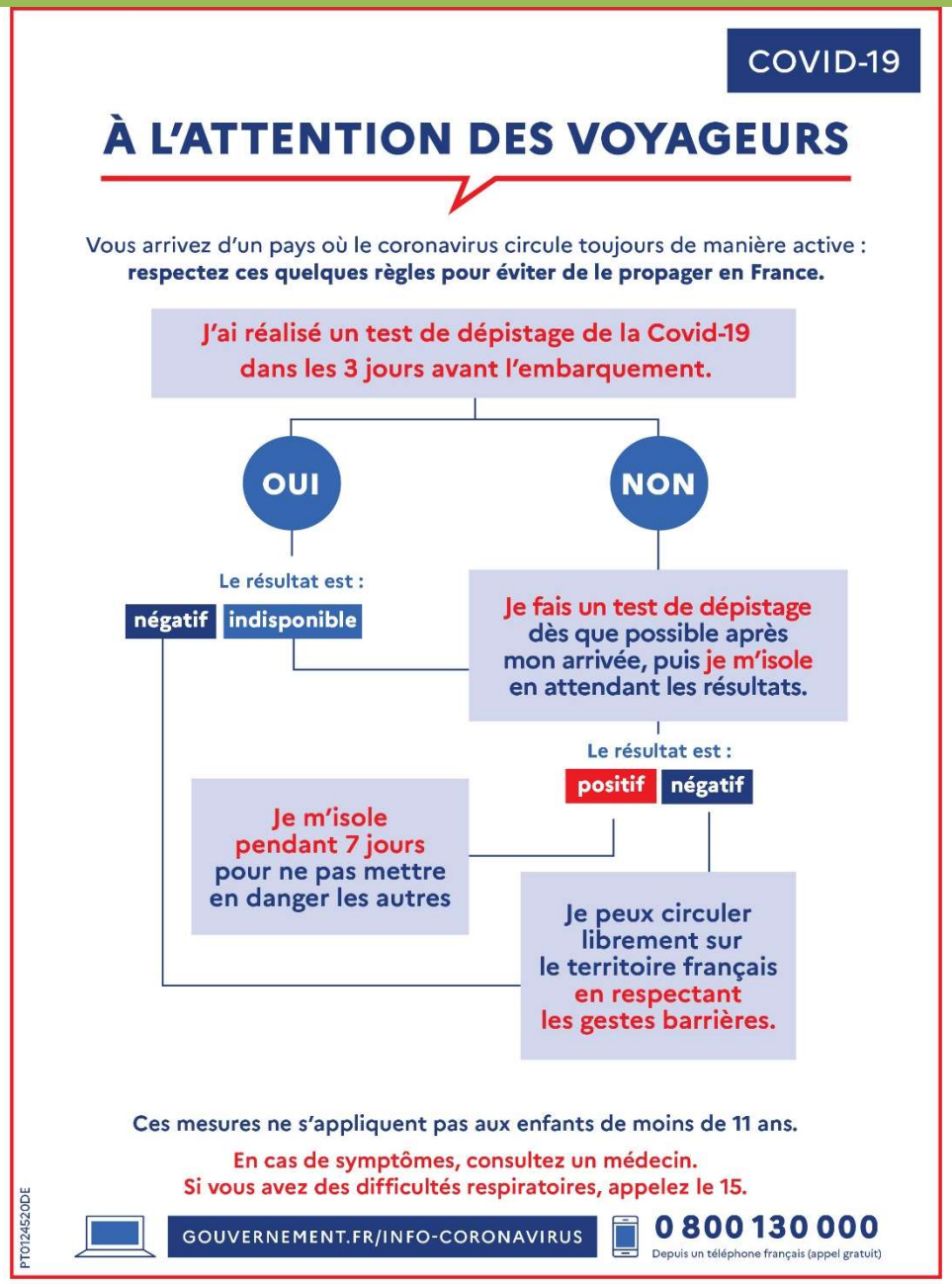
Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0316-001-2003 - 30 avril 2020

CORONAVIRUS : A L'ATTENTION DES VOYAGEURS



CORONAVIRUS : A L'ATTENTION DES VOYAGEURS

COVID-19

Dépistage :

- En cas de symptôme (fièvre, toux, nez qui coule...) ou de doute, ou si vous n'avez pas pu effectuer le test avant le départ, présentez-vous au point de contrôle sanitaire **à l'aéroport** (suivre les indications).

Isolement

Restez dans un même lieu :

- **Chez vous** si vous avez un logement permettant de vous isoler des personnes partageant votre domicile (surtout si elles ont la santé fragile).
- **Dans un lieu d'hébergement dédié** si vous ne disposez pas d'une adresse de domiciliation ou si votre logement n'est pas adapté.
  - **Limitez vos sorties à vos besoins essentiels.**
  - **Limitez tout contact avec les autres :** respectez scrupuleusement les gestes barrières et les mesures d'hygiène.
  - **Si vous devez sortir** ou si vous êtes **en présence d'une autre personne, portez un masque.**

Pour la protection de tous, respectez ces gestes barrières :



Lavez-vous régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Mouchez-vous dans un mouchoir à usage unique puis jetez-le



Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Évitez de vous toucher le visage



Respectez une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades



Téléchargez si possible **l'application « StopCovid »**, vous serez averti en cas de contact proche avec une personne connectée atteinte de la Covid-19.

PT0124520DE

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne

Agence régionale de sante Bretagne

www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr



Réseau sociaux préfecture Bretagne

Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine

@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **7** en service de réanimation;
- **58** autres modes d'hospitalisation ;
- **523** retours à domicile ;
- **91** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **2** en service de réanimation;
- **42** autres modes d'hospitalisation ;
- **452** retours à domicile ;
- **97** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

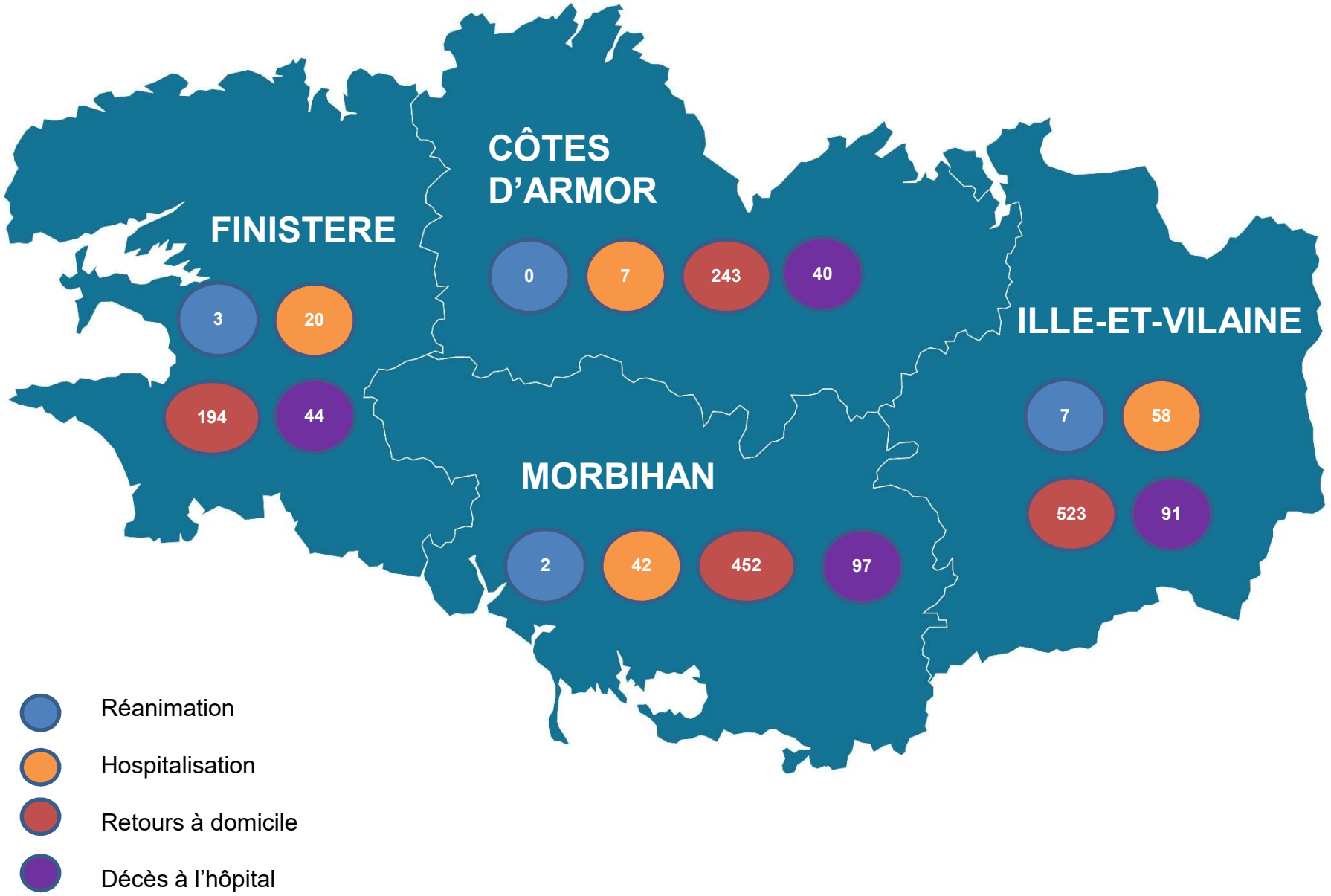
- **3** en service de réanimation;
- **20** autres modes d'hospitalisation ;
- **194** retours à domicile ;
- **44** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **0** en service de réanimation;
- **7** autres modes d'hospitalisation ;
- **243** retours à domicile ;
- **40** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

**Données au 18 septembre 2020*

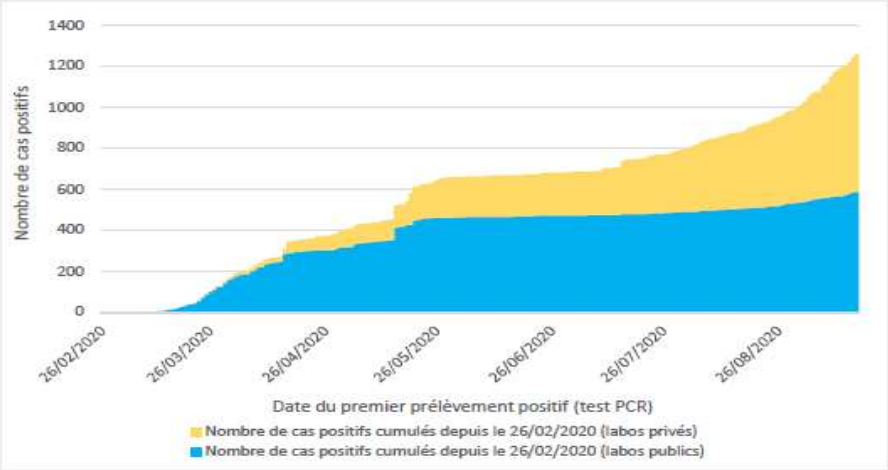

FINISTERE
3
20
194
44
CÔTES D'ARMOR
0
7
243
40
MORBIHAN
2
42
452
97
ILLE-ET-VILAINE
7
58
523
91
Réanimation
Hospitalisation
Retours à domicile
Décès à l'hôpital

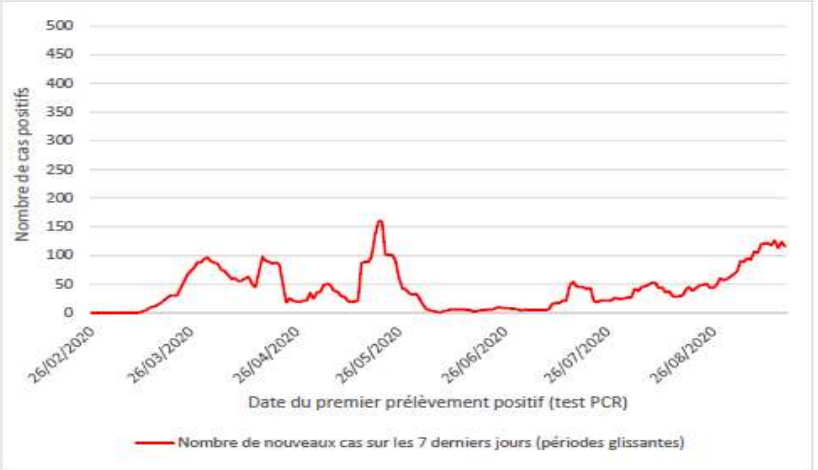
ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor (et testés en Bretagne)





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	693	54,6%
Hommes	574	45,2%
Non renseigné	*2*	*0,2%*
Total	**1 269**	**100,0%**

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	54	9,4%	40	5,8%	95	7,5%
De 18 à 39 ans	201	35,0%	213	30,8%	414	32,6%
De 40 à 64 ans	190	33,1%	249	36,0%	440	34,7%
De 65 à 74 ans	59	10,3%	48	6,9%	107	8,4%
75 ans ou plus	70	12,2%	142	20,5%	212	16,7%
Total	**574**	**100,0%**	**692**	**100,0%**	**1 268**	**100,0%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Dynamique de dépistage des laboratoires bretons

Date de l'export SIDEP : 18/09/2020, 09h15

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département des Côtes d'Armor

			Tests PCR										Test sérologique			
			Ensemble de patients						Patients sympt. (1)		Prof. de santé (2)		Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats positifs	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)											
Cumulé depuis le 04/05/2020			19 464	55 739	**75 203**									4 112	19 844	**23 956**	
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 31	lun 27/07/2020	dim 02/08/2020	1 292	5 793	**7 085**		43,4	12,4%	0,3%	1 481	44,0	428	44,0	437	3 318	**3 755**	0,9%
Sem. 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	1 408	5 591	**6 999**	-1,2%	35,9	22,5%	0,5%	1 283	35,7	353	35,7	194	3 232	**3 426**	1,0%
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	1 471	4 868	**6 339**	-9,4%	35,1	31,7%	0,8%	1 059	34,6	373	34,6	169	2 594	**2 763**	1,0%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	1 534	5 266	**6 800**	7,3%	38,9	21,9%	1,0%	1 218	39,6	457	39,6	91	2 364	**2 455**	0,9%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	1 656	5 300	**6 956**	2,3%	37,8	29,1%	1,4%	1 287	39,9	736	39,9	88	2 022	**2 110**	1,4%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	1 690	4 412	**6 102**	-12,3%	36,5	32,0%	1,8%	1 328	38,9	673	38,9	91	1 068	**1 159**	2,3%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	2 071	5 281	**7 352**	20,5%	44,3	26,7%	2,2%	2 500	46,8	636	46,8	73	741	**814**	2,2%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	927	2 840	**3 767**	*	27,2	45,4%	2,7%	1 436	28,0	353	28,0	35	187	**222**	2,3%

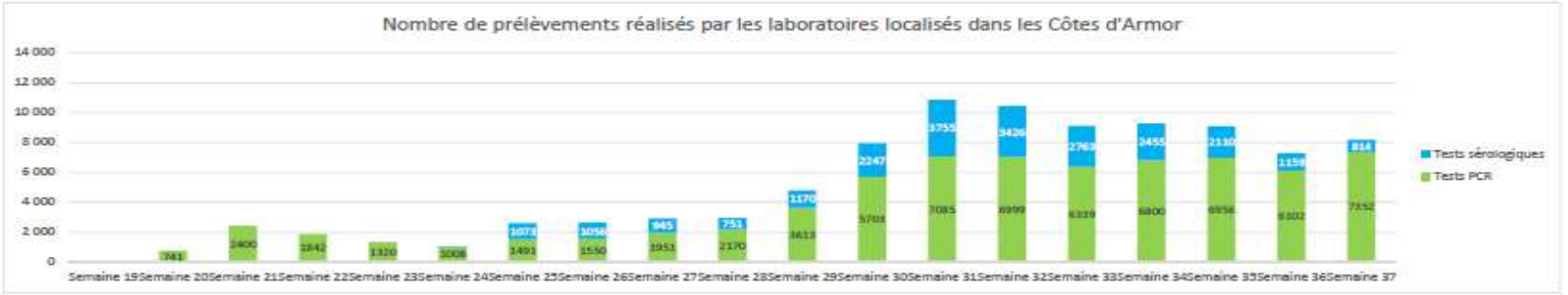
Evolution supérieure à 25%

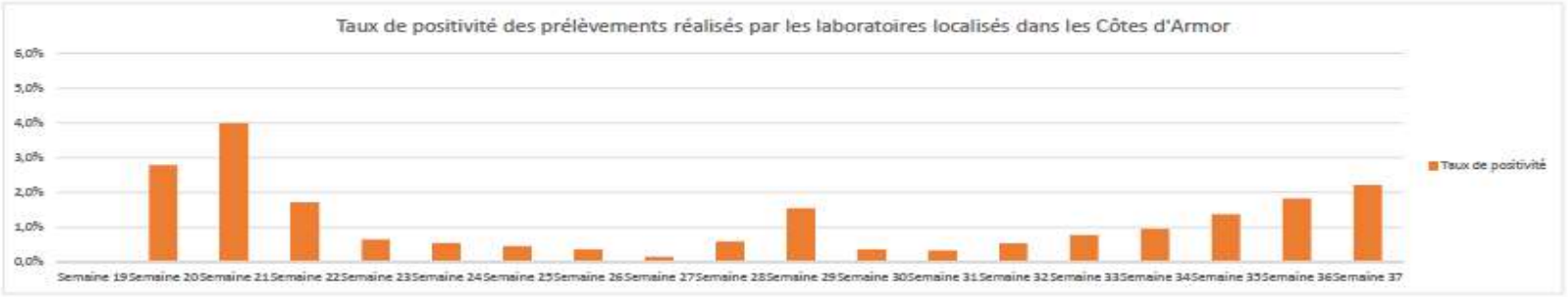
Evolution comprise entre 0 et 25%

(1) *patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)*

(2) *patients déclarant être un professionnel de santé*

* Données non définitives



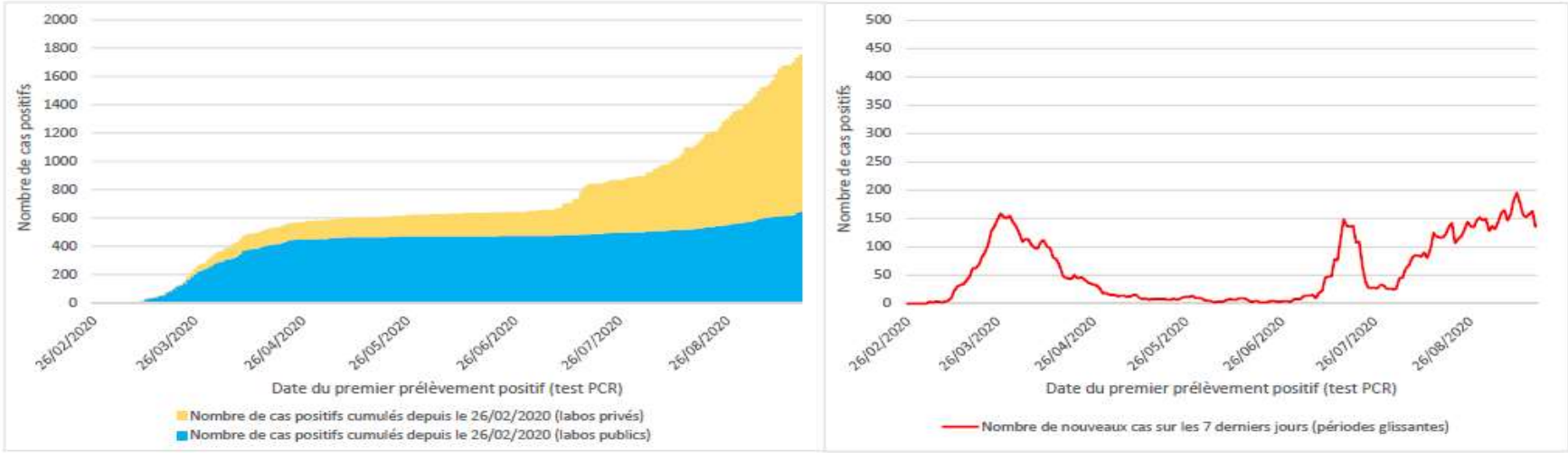


ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

FINISTERE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	929	52,8%
Hommes	821	46,7%
Non renseigné	*8*	*0,5%*
Total	**1 758**	**100,0%**

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	65	7,9%	59	6,4%	131	7,5%
De 18 à 39 ans	348	42,4%	396	42,6%	745	42,4%
De 40 à 64 ans	265	32,3%	312	33,6%	577	32,8%
De 65 à 74 ans	73	8,9%	64	6,9%	137	7,8%
75 ans ou plus	70	8,5%	98	10,5%	168	9,6%
Total	**821**	**100,0%**	**929**	**100,0%**	**1 758**	**100,0%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Dynamique de dépistage des laboratoires bretons

Date de l'export SIDEP : 18/09/2020, 09h15

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Finistère

			Tests PCR											Test sérologique			
			Ensemble de patients							Patients sympt.[1]		Prof. de santé [2]					
			Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats positifs	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)								PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
Cumulé depuis le 04/05/2020			21 929	88 293	**110 222**									4 251	6 697	**10 948**	
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 31	lun 27/07/2020	dim 02/08/2020	1 871	6 376	**8 247**		37,0	42,1%	0,4%	2 959	41,8	654	41,8	492	751	**1 243**	2,3%
Sem. 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	1 576	6 136	**7 712**	-6,5%	38,6	42,1%	1,4%	2 283	44,2	559	44,2	634	550	**1 184**	2,9%
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	1 281	7 184	**8 465**	9,8%	38,9	43,2%	1,8%	1 878	42,3	593	42,3	521	405	**926**	2,2%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	1 450	9 282	**10 732**	26,8%	40,5	35,2%	1,6%	2 474	44,4	868	44,4	545	513	**1 058**	2,5%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	1 735	9 897	**11 632**	8,4%	54,4	28,9%	1,8%	2 551	60,9	1 168	60,9	520	550	**1 070**	2,1%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	2 201	9 744	**11 945**	2,7%	49,0	30,7%	2,1%	3 021	50,3	1 589	50,3	378	389	**767**	1,8%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	713	11 922	**12 635**	5,8%	74,0	10,0%	1,7%	4 720	81,6	1 263	81,6	317	317	**634**	2,1%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	2 054	3 886	**5 940**	*	29,0	43,6%	1,8%	1 768	34,5	751	34,5	145	170	**315**	2,2%

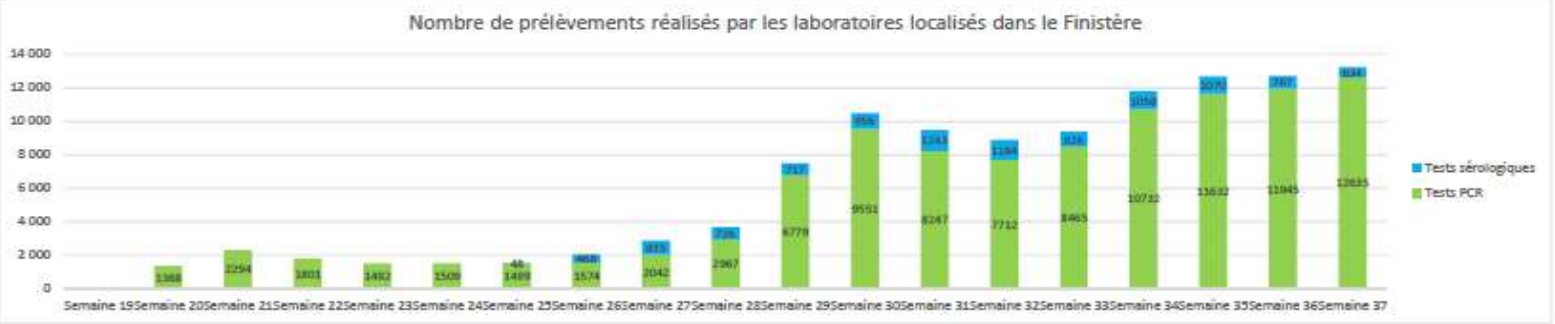
Evolution supérieure à 25%

Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

[1] *patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)*

[2] *patients déclarant être un professionnel de santé*



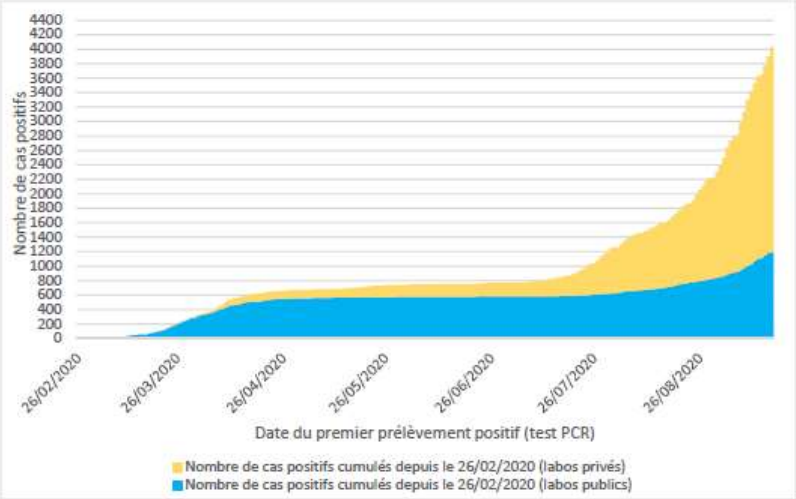


ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine (et testés en Bretagne)





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	2 073	51,3%
Hommes	1 971	48,7%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**4 044**	**100,0%**

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	233	11,8%	218	10,5%	451	11,2%
De 18 à 39 ans	1 107	56,2%	1 116	53,8%	2 223	55,0%
De 40 à 64 ans	427	21,7%	496	23,9%	923	22,8%
De 65 à 74 ans	83	4,2%	66	3,2%	149	3,7%
75 ans ou plus	121	6,1%	177	8,5%	298	7,4%
Total	**1 971**	**100,0%**	**2 073**	**100,0%**	**4 044**	**100,0%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Dynamique de dépistage des laboratoires bretons

Date de l'export SIDEP : 18/09/2020, 09h15

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département de l'Ille-et-Vilaine

			Tests PCR											Test sérologique			
			Ensemble de patients							Patients sympt.[1]		Prof. de santé[2]					
			Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats positifs	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)								PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
Cumulé depuis le 04/05/2020			30 136	121 812	**151 948**									360	9 849	**10 209**	
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 31	lun 27/07/2020	dim 02/08/2020	1 939	9 602	**11 541**		36,2	41,8%	1,9%	3 964	37,0	978	37,0	8	978	**986**	5,4%
Sem. 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	2 296	8 819	**11 115**	**-3,7%**	31,4	41,8%	2,0%	3 306	32,5	935	32,5	18	752	**770**	4,7%
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	2 478	7 556	**10 034**	**-9,7%**	27,4	58,3%	1,9%	2 593	29,6	912	29,6	16	598	**614**	5,7%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	2 498	10 625	**13 123**	**30,8%**	28,4	54,3%	2,6%	3 595	26,7	1 352	26,7	23	700	**723**	6,5%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	2 936	13 581	**16 517**	**25,9%**	26,8	55,7%	2,7%	3 869	26,7	2 243	26,7	18	720	**738**	7,3%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	3 282	14 550	**17 832**	**8,0%**	29,1	53,2%	4,7%	4 847	30,4	2 651	30,4	16	641	**657**	7,2%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	3 979	16 331	**20 310**	**13,9%**	35,1	44,1%	5,6%	7 173	39,8	2 781	39,8	12	575	**587**	7,5%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	2 092	8 126	**10 218**	*	27,7	53,4%	5,3%	4 070	30,0	1 343	30,0	5	263	**268**	5,6%

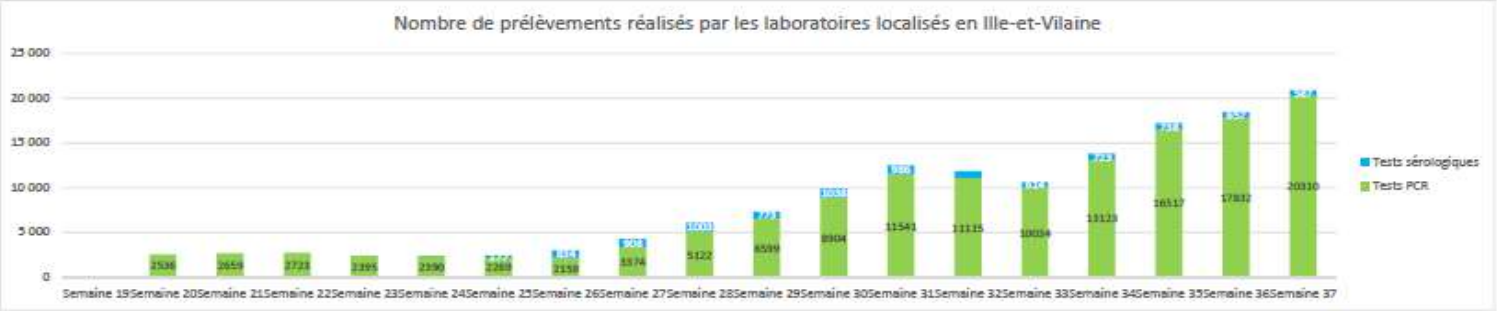
Evolution supérieure à 25%

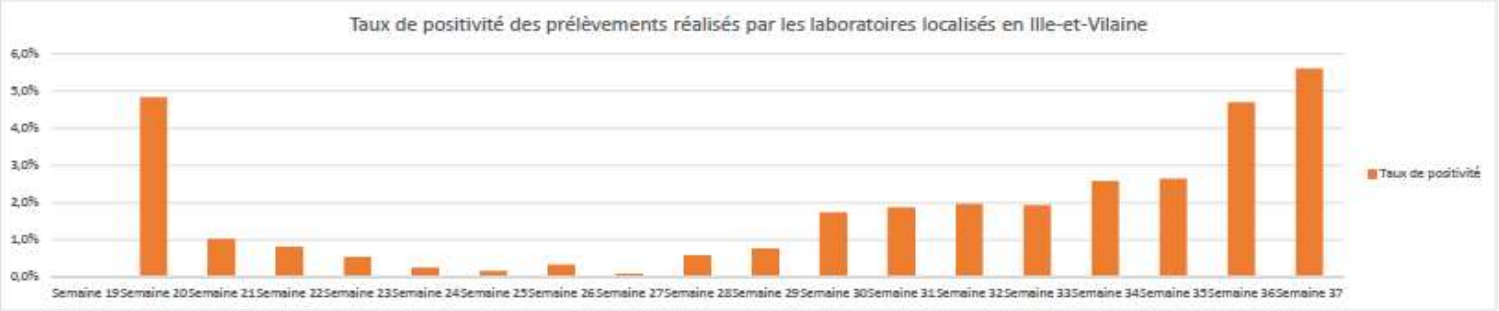
Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

[1] *patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)*

[2] *patients déclarant être un professionnel de santé*



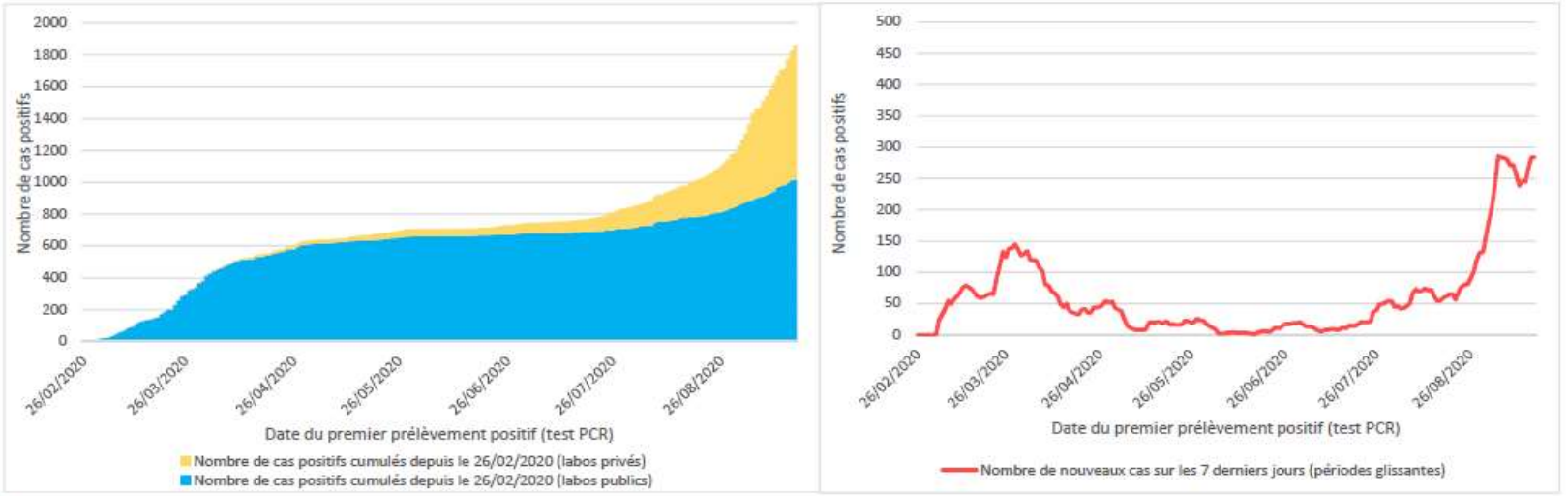


ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Suivi des cas positifs dans les laboratoires bretons

MORBIHAN

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan (et testés en Bretagne)



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	997	52,8%
Hommes	889	47,1%
Non renseigné	*2*	*0,1%*
Total	**1 888**	**100,0%**

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	97	10,9%	89	8,9%	187	9,9%
De 18 à 39 ans	344	38,7%	353	35,4%	698	37,0%
De 40 à 64 ans	225	25,3%	305	30,6%	530	28,1%
De 65 à 74 ans	96	10,8%	76	7,6%	172	9,1%
75 ans ou plus	127	14,3%	174	17,5%	301	15,9%
Total	**889**	**100,0%**	**997**	**100,0%**	**1 888**	**100,0%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 18/09/2020, 14h00

Dynamique de dépistage des laboratoires bretons

Date de l'export SIDEP : 18/09/2020, 09h15

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Morbihan

			Tests PCR											Test sérologique			
			Ensemble de patients							Patients sympt.[1]		Prof. de santé[2]					
			Nombre de prélèvements				Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats positifs	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)								PUBLIC	PRIVE	TOTAL	
Cumulé depuis le 04/05/2020			28 660	62 067	**90 727**									1 104	6 793	**7 897**	
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 31	lun 27/07/2020	dim 02/08/2020	1 984	4 968	**6 952**		28,0	37,3%	0,8%	1 665	27,8	457	27,8	63	705	**768**	5,6%
Sem. 32	lun 03/08/2020	dim 09/08/2020	1 981	4 703	**6 684**	-3,9%	23,7	50,6%	1,9%	1 574	23,7	525	23,7	116	537	**653**	6,9%
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	2 057	4 733	**6 790**	1,6%	20,0	65,3%	1,1%	1 557	19,0	806	19,0	44	404	**448**	9,8%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	2 179	6 369	**8 548**	25,9%	19,0	68,2%	1,6%	2 003	17,3	756	17,3	50	490	**540**	8,1%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	2 327	6 580	**8 907**	4,2%	20,0	66,6%	1,8%	1 996	19,8	1 032	19,8	56	475	**531**	7,3%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	2 719	6 279	**8 998**	1,0%	37,7	60,3%	3,9%	2 345	40,6	1 117	40,6	55	391	**446**	4,9%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	3 501	8 774	**12 275**	36,4%	48,6	40,6%	2,8%	4 742	51,1	1 030	51,1	30	382	**412**	5,8%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	1 884	5 618	**7 502**	*	27,1	47,3%	3,5%	3 424	26,5	626	26,5	18	198	**216**	10,6%

Evolution supérieure à 25%

Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

[1] *patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)*

[2] *patients déclarant être un professionnel de santé*

